PIANOS

STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.

MEILLEURES FABRIQUES,
PRIX LES PLUS BAS,
CONDITIONS LES PLUS FACILES.

GRUNEWALD.

715 RUE DU CANAL.

PIANOS MATHUSHEK

SANS EGAUX PARFAITS

PHILIP WERLEIN, Lt'd.

614-616, RUE DU CANAL.

nov 17

VENTES A L'ENCAN.

PAR STROUDBACK & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE

Placement désirable. Propriétés dans les Deuxième, Quatrième et Sixième District. Buvette Nos 3305 et 3307 rue Tchoupitoulas entre la rue Toledano et l'avenue de la Louisiane. Excellentes propriétés de résidence formant l'encoignure des rues Harmony et Constance. Le magasin a deux étages No 1128 rue Décatur entre les rues Hôpital et Ursulines. Et le Magasin de bon rapport encoignure des rues Dauphine et Conti.

Succession de Joseph Spiro.

No 54,924—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR STROUDBACK & STERN— Léonard L. Stern, Encanteur—Bureau No 321 rue Gravier, JEUDI, le 5 mai 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. W. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans. Division D, signé le 29 mars 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent tous les droits, voies, privilèges et dépendances lui appartenant ou de quelques façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Levée ou Tchoupitoulas, Chippewa et Toledano et l'avenue de la Louisiane, désigné par le No neuf, et mesurant trente trois pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur quatre-vingt dix-huit pieds six pouces sur la ligne la plus près de l'avenue de la Louisiane. Cent sept pieds six pouces sur la ligne la plus près de la rue Toledano, et trente-deux pieds dans le fond, le tout d'après le plan de la dite propriété annexé à un acte passé pardevant Antoine Doriocourt, ancien notaire dans cette ville daté le 15 août 1856. Les améliorations consistent en une buvette et résidence Nos 3305 et 3307 rue Tchoupitoulas, entre la rue Toledano et l'avenue de la Louisiane, contenant buvette et 10 chambres, deux grandes citernes et hangars dans la cour, louées sous un bail à la Security Brewing Company jusqu'au 30 septembre 1898 avec privilège de trois ans pour $25 par mois

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelques façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Harmony, Constance, Laurel et Pleasant désigné par le No un, sur un devis à cela annexé pour références et mesurant quarante cinq pieds de face à la rue Harmonie sur une profondeur et façade à la rue Constance de cent vingt pieds entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Harmonie et Constance. La dite portion de terre est composée de tout le lot désigné par la lettre D et cinq pieds sur le côté lequel est le plus près de la rue Constance du désigné par la lettre E sur un plan particulier annexé à un acte de vente de R Dolbear à Hill, pardevant A. Chiapella, ancien notaire en cette ville, le 20 mars 1839. Les dits lots D et E se touchent et mesurant chacun quarante pieds de face à la rue Harmony sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le lot D formant l'encoignure des rues Harmony et Constance. Les améliorations consistent en diverses bâtisses se joignant les unes aux autres, contenant 19 chambres, allées couvertes, citernes et 4 lieux d'aisance dans la cour, le tout divisé en six locations louées séparément.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, avantages, etc., qui y appartiennent, situé dans le second district de cette ville de la Nouvelle-Orléans, et désigné comme lot No quarante de l'ilet No treize, lequel est borné par la Viel le Levée et les rues Hôpital Gallatin et Ursulines et mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Vieille Levée, vingt-cinq pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Gallatin, quatre-vingt-cinq pieds de profondeur sur le côté vers la rue Ursulines et quatre-vingt neuf pieds deux pouces et six lignes de profondeur sur le côté vers la rue Hôpital les lignes de côté s'étendant vers la dite rue Vieille Levée à la dite rue Gallatin, le tout conformément au plan déposé dans l'étude de Amédée Ducatel ancien notaire en cette ville.

Les améliorations consistent en un grand magasin No 1128 rue Decatur (Vieille Levée) entre les rues Hopital et Ursulines, contenant un grand magasin et deux chambres au rez-de chaussée et vestibule en haut, citerne et hangar dans la cour, loué à un bon locataire, à $30 par mois.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent avec tous les droits, voies, privilèges, dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Dauphine, St-Louis et Bourbon, ledit lot est désigné par le No Un sur un plan fait par Louis Burgi, voyer le 2ème jour de juillet 1822, et déposé dans l'étude de William Boswell, ancien notaire en cette ville, lequel forme l'encoignure des rues Conti et Dauphine et ayant en mesure américaine trente-trois pieds, cinq pouces de face à la rue Conti sur soixante-un pieds, neuf pouces et six lignes de profondeur et de face à la rue Dauphine. Les améliorations consistent en un magasin en briques No 841 rue Conti, à l'encoignure de la rue Dauphine, contenant six chambres et vestibule au premier étage et cinq chambres et vestibule au second étage, galeries devant et derrière etc., loué en sous-bail à V. Gruber jusqu'au 22 octobre à $50 par mois avec privilège de un an de plus.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devront payer les taxes de 1898 en sus et au-dessus du prix d'adjudication et faire un dépôt de 10 0|0 comptant.

Actes de vente pardevant John G. Eustis, notaire aux frais des acquéreurs.

3 avril—3 10 17 24—mai 1 5

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BOIS! BOIS! BOIS!

Environ 11,000 Pieds.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur —Bureau, No 336 rue Carondelet—Le LUNDI 11 avril 1898, à 11 heures A. M., dans la Cour No 4 de la Y & M. V. R R Co., rue Poydras, près Howard, il sera vendu, conformément à l'acte 124 de la session de 1890 de l'assemblée Générale de la Louisiane autorisant la vente par porteurs ordinaires de tout fret non réclamé et réglant la disposition des produits de ladite vente, etc.:

Onze mille pieds de bois de construction, plus ou moins.

Conditions—Comptant sur les lieux.

30 mars—30—avril 3 10 11

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVile de District pour la paroisse d'Orléans No 54,971 Division A — Moses Shlenker vs ses créanciers — Ordre de Cour — Considérant la petition et tableau enregistrés, que la cession de propriété dans cette affaire faite par le pétitionnaire Moses Shlenker, soit et est par le présent acceptée pour le benefice de ses créanciers. Qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Bus Rouen notaire public, en son bureau No 708 rue Union, en cette ville, commençant mercredi le 27me jour d'avril 1898 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui peuvent être portées devant eux et dans l'intervalle que toute procédure judiciaire contre la personne et la propriété dudit pétitionnaire soit suspendue et que Sam Sansom Esq. avocat soit appointé pour représenter les créanciers absents dans cette affaires.

Nouvelle-Orléans, 11 mars 1898

Signé: T. C. W. ELLIS
Juge.

Pour copie conforme:
T. J. TOURNILLON, dépu 6 greffier.
12 mars — 12 26 — avril 10

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL & LONDON & GLOBE.

Plus de $70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago.....$3,289,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston.....$1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS—
GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE C. M. SORIA.

CLARENCE P. LOW, Secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.
12nov—1an

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

Capital payé.....$500,00 00
Actif, 1er Janvier 1898.....1,097,20 16
Surplus.....304,700 00

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHAS. LAUDUMIEY, CHAS. D. FOUCHE,
18 juin 97 1an OCTAVE LABAERR.

Au Public.

Avec 1898 commence notre 20me année. Le succès de nos affaires a été phénoménal, favorisés comme nous l'avons été par le patronage du meilleur monde à la Nouvelle-Orléans. Nous considérons qu'il est de notre devoir, et un devoir facile de remercier nos amis de leur patronage; car sans leur aide le succès aurait été impossible.

Nous espérons qu'à l'avenir nous servirons nos patrons avec autant de succès que dans le passé.

Souhaitons à tous "Une bonne et heureuse année."

Tout à vous,

W. G. TEBAULT.

217 à 223 RUE ROYALE.

17 déc—1 an

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grands terrains de valeur dans le Audubon Place, dans le Sixième District,

Mesurant 141' 3" sur la ligne ouest du West Park Place, sur une profondeur et face à l'avénue St-Charles de 209' 2" et 3"

John M. Bonner vs John Dougherty.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Nouvelle-Orléans.—No 55,977—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 28 avril 1898 à midi, de la propriété ci après décrite, à sa oir:

Lot No 2 dans l'ilet No 1 de la Place Audubon, dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, mesurant cent quarante et un pieds trois pouces sur la ligne ouest de West Park Place par une profondeur et face à l'avenue St-Charles de deux cent neuf pieds deux pouces et trois lignes et une profondeur de l'autre côté de deux cent six pieds un pouce et six lignes avec cent quatorze pieds sept pouces et deux lignes dans le fond d'après le dessin annexé à l'acte de vente et d'hypothèque enregistré dans le procès ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux; l'acquéreur devra accepter les titres de ladite propriété sujet aux termes, stipulations, conditions, régulations et obligations, etc, comme il est spécifié dans l'acte de vente primitif au défendant, comme il est passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 16 juin 1894, (enregistré dans le B. des T. livre 151 folio 565, et dans le B. de H. livre 520 folio 103) une copie duquel acte est enregistrée dans le procès ci-dessus.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
25mars 25—avril 1 7 15 22 28

VENTE PAR LE CONSTABLE.

B. F. Howell vs F. Lamarque.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 35,061. — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon W. R. Richardson juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, MERCREDI, 27 avril 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre Camp et St-Charles de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges, et dépendances y apparte ant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Dauphine et Bourgogne, ayant vingt six pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent cinquante pieds, connu comme le No 923 rue Dumaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions — Comptant sur les lieux.

Constable de la première Court de Cité.
23mars—23 27—avril 2 9 17 27

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 2 avril 1898.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs-Elysées:

Tous les jours (excepté les mercredis et les dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures P. M.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 4:45 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS:

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, et Old Landing les dimanches et les mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod

W. G. COYLE & CIE, Agents.
No 323 rue Carondelet, coin Union.
20 mars

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne Directe au Havre, Paris (France)

Partant tous les SAMEDIS, à 10 heures A. M., du quai No 42, pied de North River, rue Morton.

LA BRETAGNE, 9 avril.
LA GASCOGNE, 16 avril.
LA NAVARRE 23 avril.
LA NORMANDIE, 30 avril,
LA BOURGOGNE, 7 mai,
LA TOURAINE, 14 mai,

Agence Générale pour les Etats-Unis et le Canada, 3 Bowling Green, N. Y.
E. E. PREVOST, 45 rue Baronne,
Agent Général au Sud.

12 fév—

CROMWELL Steamship Co.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT

Steamers:

LOUISIANA.....Mercredi, 13 avril.
KNICKERBOCKER.....Mercredi, 20 avril.
HUDSON.....Mercredi, 27 avril.

Partiront de leur quai à 8 a. m. du pied de la rue Toulouse.

Assurance de Marine sur Cargaison au Quart pour Cent.

Taux et Connaissements Directs donnés pour A tous les Points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour fret ou passages s'adresser
ALEX. HARRIS, Agent,
No 313 rue Carondelet

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil de tout le contenu

—AU—

LOCAL CONNU COMME LE

COMMERCIAL HOTEL,

Coin des rues Royale et Douane

—ET—

627 rue Douane.

Consistant d une grande quantité de

Meubles de salon, Chambres à coucher, et Bureau.

Tapis, Nattes, Verreries, Faïences, Coutelleries et tous les articles utiles de maison, ustensiles, etc., qui se trouvent dans un hôtel de première classe.

—AUSSI—

Le contenu, installations, Vins, Liqueurs, etc, de la buvette bien garnie, vieux No 93 rue Douane, entre Royale et Passage de la Bourse.

Vente de deux baux de valeur et droit d'occupation.

A. Monteleone vs Thos Nicholson et fils.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55.805.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le LUNDI, 11 avril 1898, à 10 30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir—

I Aux étages supérieurs des vieux Nos 28 et 30 rue Royale, coin Douane et incluant le rez-de-chaussée du local No 627 rue Douane. Tout le contenu, installations, meubles, effets mobiliers etc., dudit local occupé par le défendeur comme un hôtel, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

II— Au local, vieux No 93 rue Douane. Tout le contenu, installations, vins, liqueurs, meubles etc., de la buvette que contient ledit local, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

III—Le terme du bail non expiré, la partie de la bâtisse en briques à quatre étages connue comme les vieux Nos 28 et 30 rue Royale, coin Douane, incluant qu'un seul magasin, No 627 du rez-de-chaussée, entre Royale et Passage de la Bourse, ledit bail commençant le 1er octobre 1897 et expirant le 30 septembre 1900, à raison de $300 par mois pour 12 mois et $325 par mois pour 24 mois, payable mensuellement, le tout conformément audit bail déposé dans l'affaire ci-dessus, et en cas qu'il n'y ait pas de vente alors il sera offert en vente le droit d'occuper les lieux ci-dessus à partir de la date de vente au 30 septembre 1900.

IV Le terme non expiré du bail du magasin vieux No 93 rue Douane, entre Royale et le Passage de la Bourse, connu comme une buvette, ledit bail commençant le 1er novembre 1897 et expirant le 30 septembre 1900 à raison de $65 par mois, payables mensuellement conformément au bail déposé dans ladite affaire ci-dessus, et en cas que le lit bail ne se vende pas, alors il sera offert en vente le droit d'occuper dudit local à partir de la vente au 30 septembre 1900.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Fenner, Henderson & Fenner, avocats pour le plaignant

31mars—31—avril 1 4 7 10 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide occasion pour un bon placement.

Vente par le Shérif Civil d'une Grande Propriété de Valeur et Améliorée dans le Quatrième District.

Formant l'encoignure des rues Magasins et Jackson,

Dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Camp et Joséphine.

Les terrains mesurant 99' 10" 1'" de face à la rue Magasins sur 120' 4" de profondeur, et de face à la rue Jackson.

A CREDIT.

Emanuel Smith vs Margaret A. Wade.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,803—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, JEUDI, 28 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situés dans le Quatrième district de cette ville, désignés par les Nos quatre et cinq dans l'ilet No 145, bornés par les rues Magazine, Jackson, Camp et Josphine sur un plan de De l'Isle, en date du 4 novembre 1869, déposé comme plan B, dans les régistres de Theo. Guyol, ancien notaire en cette ville, lesquels lots se touchent et mesurent comme suit—

Lot No quatre soixante-quatorze pieds dix pouces et une ligne de face à la rue Magasins par cent vingt pieds quatre pouces de profondeur, et le lot No 5 vingt-cinq pieds de face sur la rue Magasins par cent-vingt pieds quatre pouces de profondeur et de face sur la rue Jackson, formant l'encoignure desdites deux rues, étant borné dans le fond par une allée de cinq pieds de large ouvrant sur la rue Jackson et commune auxdits lots et à d'autres la bornant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions,

I. L'acquéreur devra payer comptant: Le montant de la réclamation du plaignant, maintenant dû, soit cinq mille dollars avec l'intérêt qui s'y rattache au taux de 6 0|0 par an à partir du 17 janvier 1897, jusqu'à paiement, 5 0|0 pour honoraires d'avocats sur le principal et sur l'intérêt de la réclamation du plaignant maintenant dûe, ainsi que sur le montant du principal et de l'intérêt des billets à être assumés comme il est décrit plus bas. Le coût et charges du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de ville sur ladite propriété, à 1897 inclusivement.

II. L'acquéreur devra assumer (jusqu'au montant de son enchère) le paiement.

1° D'un billet de $2,500, tiré par la défenderesse à son propre ordre et par elle endossée daté le 17 juillet 1894 et dû le 17 juillet 1898.

2° Un autre billet de la même date aussi tiré et endossé par la défenderesse pour la somme de $10,000.00 dû le 17 juillet 1899 avec intérêt sur chacun des dits billets à 6 0|0 par an à partir du 17 juillet 1897 jusqu'au paiement.

III. Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Félix J. Dreyfous, avocat du plaignant.
25mars—25 26 31—avril 1 7 15 22 28

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVile de District pour la paroisse d'Orléans—No 56,124—Cour Civile de District, Division E.— J. P. Carroll vs ses créanciers.— Ordre de Cour —Que la cession de bien du pétitionnaire fait par Jeremiah P. Carroll, soit et est par le présent acceptés par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion de ses dits créanciers soit tenue pardevant Francis Lory Jr, notaire public, le 25me jour d'avril 1898, dans la bâtisse Hennen, rue Commune, en cette ville, et que L. A. Hubert Esq., soit nommé avocat, pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que la propriété dudit Jeremiah P. Carroll soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 25 mars 1898.

(Signé) GEO. H. THEARD, Juge
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
27 mars—27—av 10 25

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI 12 AVRIL

Succession de George A. Petit.

Propriétés de valeur des 2e et 3e Districts Comprenant des magasins à un et deux étages en briques, avec attique et deux résidences connues, situées et portant les numéros 1038 rue St-Philippe, coin Remparts; 524 rue Villeré, près St-Louis, 2811 Nord Peters, près du N. O. N. E. R. R. Depot.

PAR LOUIS A. RICHARDS, et Co. Louis A. Richards Encanteur — Bureau, 629 rue Commune — Mardi 12 avril 1898, à midi, à la Salle de la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et par suite d'un ordre portant la date du 28 fév. 1898 homologuant et approuvant les résolutions d'un conseil de famille tenu pardevant Antoine Doriocourt, notaire public, de cette ville, le 17me jour de février 1898, au nom des mineurs John L Petit et Victor Petit; et en vertu et par suite d'un jugement rendu le 7 mars 1898 et signé le 11 mars 1898, lesquels jugements et ordre ont été lancés et signés par son Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée succession de George A. Petit, No 36,190 du dossier de ladite Cour, et pour le compte de toutes les parties intéressées seront vendues à l'encan les propriétés suivantes, telles qu'elles sont décrites plus bas à savoir:

1° No 1038 rue St-Philippe, à l'encoignure Remparts. Un certain *morceau ou portion de terre*, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Remparts, St-Philippe, Bourgogne et Dumaine, lequel dit lot mesure 44' 5" 0''' de face à la rue St-Philippe sur une profondeur et face à la rue des Remparts de 59' 3" 4''' entre lignes parallèles et formant l'encoignure des dites rues *Remparts et St-Philippe*.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à un étage et mansarde couverte en ardoises, contenant magasin et plusieurs chambres. Dans le fond du lot se trouve une bâtisse en briques contenant trois chambres; cour et banquettes pavées, etc.

2° No 522 rue Villeré, près de la rue St Louis.

Trois certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et *améliorations* qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Toulouse, St Louis et Marais, lesquels dits lots de terre sont désignés par les Nos 6, 7 et 8 et se touchent et mesurent chacun 22' 10" 7'' de face à la dite rue Villeré, 24' 7" 7'' de largeur dans le fond sur une profondeur de 127' 10" 5'''.

Les améliorations consistent en une élégante résidence en bois et ardoisée, à deux étages, avec façade en briques et contenant vestibules, double salon à ordre et salle à manger, cuisine, deux chambres à domestiques et sept chambres à coucher au 2me étage. Dans la mansarde il y a deux chambres, la banquette et la cour sont pavées avec des pierres plattes.

La maison occupe un peu plus d'un lot laissant *une large cour* sur le côté avec entrée pour voiture, hangar, hydran, etc., dans la cour.

3° No 2811 rue Nord Peters (anciennement rue Levée ou chemin public). Près du chemin de fer "N E R. R."

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Levée ou Chemin Public (maintenant rue Nord Peters) St Ferdinand, Chartres et Montegut lequel dit lot mesure 23' 5" 2''' de face à la rue Levée ou Chemin public (maintenant rue Nord Peters) par une profondeur entre lignes parallèles de 100' 0" 0''' borné dans le fond par une large allée commune à ce lot et à d'autres lots.

Les améliorations consistent en une substantielle bâtisse en briques à trois étages, maintenant occupée comme une tonnellerie. Excellente localité, faisant face à la rivière et presqu'adjointe au dépôt du N E ou Q & C R. R.

Conditions—Comptant—L'acquéreur devant payer en plus et au-delà du prix d'adjudication, les taxes de Ville et Etat, pour l'année 1898, ainsi que faire le dépôt, coutumier de dix pour cent du prix d'adjudication avec l'encanteur au moment de l'adjudication comme garantie.

Actes de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.

12 mars—12 13 20 27—avril 3 10 11 12

PAR E. CURTIS

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE RENVOYEE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E — No 55 448.

GABRIEL KATZ VS SES CREANCIERS.

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau Nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, l'Honorable Geo. H. Theard, juge, daté en sizné le 24 mars 1898 et à moi adressé, je procéderai à vendre, le MARDI 12 avril 1898, à 11 h. A. M. sur les lieux No 4117 rue Magasin:

1. Un lot de Bijouterie, Variétés, Marchandises de fantaisie, Installations, comptes courant, habillements, etc., sans égard à l'estimation.

Conditions—Comptant. Comptants Leonard. Krower, Syndic. E. Escarate Morse, avocat.

27 mars—27—avril 3 4 5 6 7 8 à date

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE Cottage double Nos 1223-1225 rue Sud Robertson, rapportant $20 par mois. Succession de George Ouder. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 54,919. Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Division C de la dite Cour, m'adressant pour l'Hon Geo H. Theard, juge de la division E de ladite Cour maintenant absent, le dit ordre daté et signé le 3 janvier 1898 et adressé à Joseph L. Onorato, un encanteur dûment licencié et d'un ordre subséquent issu par l'Hon. Geo. H. Théard et daté et signé le 24 mars 1898, nous procéderons à vendre aux enchères publiques le JEUDI 28 avril 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 631 rue Commune, les propriétés suivantes—

Le tout et séparément la part, intérêt et droit se montant à dix dix-huitièmes de feu George Ouder dans et à un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Erato, Magnolia (anciennement Maunsel), et Sud Robertson (anciennement Locust), désigné par le No 3 sur une copie à un plan annexé au dit acte d'achat passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 4me jour de mai 1870 et mesurant conformément au dit plan 32 pieds de face à la rue Sud Robertson sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra déposer 20 pour cent au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente pardevant James Simeon, notaire, BAYNE & ONORATO, agents de propriétés, hypothèques, placements, No 824 rue Commune.

27 mars—27—avril 3 4 10 11 17 18 24 25 26 27 28

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Contenu et Installations, etc., d'une Grocerie et Buvette.

American Brewing Co. vs Bernard Ridley

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,173—En vertu d'un ordre de vente dans cette affaire, à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 13 avril 1898, à 10 heures 30 a. m. de la propriété ci-après décrite à savoir—

Au local coin des rues Bienville et Nord Jonnson. Le contenu et installations, etc., d'une grocerie et buvette, que contient ledit local, conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Farrar et Lemle, avocats des plaignants.
9 av—9 au 13 inc

Succession de William Dawson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,531—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Michael J. Connery, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
5 avril—5 9 14

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District.

Connue Comme le No 836 rue Deslonde coin de la rue Bourgogne.

Antoine Cassanova vs A. B. Cassanova

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 55.957—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 28 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certaines portions de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendent situées dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No douze, lequel est borné par les rues Deslonde, Bourgogne et Dauphine et l'avenue Jourdan et mesurant comme suit, à savoir: une des dites portions de terre forme l'encoignure des rues Deslonde et Bourgogne et a quinze pieds de face à la dite rue Deslonde sur une profondeur de quatre-vingt-dix sept pieds entre lignes parallèles; et l'autre portion de terre, contigue à celle ci-dessus décrite, a aussi quinze pieds de face à la rue Deslonde sur quatre-vingt-dix-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
Robert J. Maloney, avocat pour le plaignant.
25 mars—25 26—avri 1 7 15 22 28

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Harper Logan vs Chas B. Rice.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No — — —En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon entrepôt, No 728 rue Bienville, entre Royale et Bourbon, le 14me jour d'avril 1898, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un cheval de course nommé Vencedore.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LEON MARTINY,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
Dinkelspiel et Hart.
5 avril—5 11 14

Jack Scariano vs John B. Casanova.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 30,203—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 728 Bienville, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, le 11ème jour d'avril 1898, à 11 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, 4 comptoirs etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LEON MARTINY,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
1 avril—1 8 11

PAR LE SHERIF CRIMINEL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane vs William Grey.

COUR CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 26,479—En vertu d'un writ de fieri facias, Thomas Randolph, garnt à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 19 avril 1898, à midi, de la propriété ci après décrite—

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations dans le Deuxième District de cette ville et désigné par le No 16 dans l'ilet No 252 borné par les rues Orléans, St Pierre, Prieur et Johnson, ledit lot mesurant 33 pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de 57 pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété Thomas Randolph

Conditions—Comptant sur les lieux.

W. E UNIACKE,
Shérif Crimienl.
14mars—14 22 29—avril 5 12 19

Les meilleurs!
Les plus beaux!!
Et les plus appropriés!!!

CADEAUX

Des Jours de Fêtes

A offrir à ceux que l'on aime, à ces chers parents en MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE, ARGENTERIE, etc., en grande variété aux prix les plus raisonnables, chez

FRANTZ BROS. & CO.,

— Successeurs de —

FRANTZ